Dans la Capitale

10me anniversaire de l'élection de Léon XIII

Hier, Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa a ordonné que l'annonce suivante fût faite au prône de sa cathédrale basilique.

Demain, 20 Février, est le dixième anniversaire de l'élection de Léon XIII

Dieu a donné à Pie IX, de douce mémoire, un illustre successeur ; à l'église un très grand pontife ; aux sociétés modernes un phare d'une éclatante lumière qui indique les écueils à éviter, la véritable route à suivre. aux rois et à tous les gouvernants des peuples un ami, un modèle et un guide.

Nous devons remercier le ciel de nous avoir donné un Pape, dont on peut dire, avec tant de raison, qu'il est le digne représentant de Celui qui "éclaire tout homme venant en ce monde"(Jean I, 9).

Nous devons aussi prier aux intentions de notre Père commun, et pour la prolongation de ses jours jusqu'à ce qu'il ait vu le triomphe de l'église, et plus longtemps encore.

Nos prières seront sans doute plus ferventes si elles sont faites au pied des autels.

Demain donc, nous espérons, les catholiques de cette paroisse viendront assister à la messe, ou au moins faire une visite à l'église pour y offrir leurs supplications en faveur du Pape.

Judiciaire

Le juge Falconbridge doit présider les assises criminelles aux endroits suivants : à Perth, le 12 mars; à l'Orignal, le 15 mars ; ici à Ottawa, le 19 du même mois, et à Pembroke le 3 avril.

Le juge Amour ouvrira les assises à Cornwall, le 20 mars

Le juge Proudfoot présidera en cour de chancelerie, à Ottawa le 16 avril ; à Cornwall le 23, à Brockville le 29 mai.

Chambre de commerce

L'assemblée qui a été remise vendredi dernier a eu lieu cette après-midi. La discussion s'est faite tout spécialement sur le chemin de fer projeté jusqu'à Arnprior. Le maire et les membres du conseil sont allés recevoir les délégations

On se rappelle que l'assemblée de vendrdi dernier avait été remise par suite d'un accident arrivé sur le chemin de fer du Pacifique, près de Renfrew, et qui a retardé les délégués.

Réception

Hier, Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa a présidé au collège une réception de jeunes gens dans la congrégation de la Ste Vierge et aussi à l'installation des officiers de la congrégation des Saints Anges.

Personnel

M L G Desjardins, député de Montmorency à la législature de Québec est aujourd'hui à Ottawa et l'hôte de son frère M. Charles Desjardins.

Société de colonisation

Samedi soir, il y eut à l'évêché une assemblée de la société de colonisation du lac Témiscamingue sous la présidence du Rév. P. Gendreau. A part les affaires de routine il fut question de l'impression d'une brochure au sujet des travaux accomplis par la société depuis sa fondation.

Fausse alarme

Samedi, vers les 7.30 hrs, les hommes de la Brigade du Feu ont été appelés par la boîte 5, coin des rues Gloucester et O'Connor pour un incendie dans les environs, mais malgré toutes les recherches, on ne découvrit aucun indice de feu.

Les autorités sont décidées à sévir fortement contre les personnes qui seront prises en flagrant délit de donner l'alarme lorsqu'il en sera aucunement besoin.

Notes religieuses

Le Rév. M. Ouellet, curé du Calumet, a fait hier le sermon aux Dames de Ste Anne en anglais et en français.

Ce soir et mercredi soir les sermons seront prêchés en français par M. le Grand Vicaire Routhier ; mardi et jeudi les sermons seront prêchés en anglais par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel.

La conférence ecclésiastique, section anglaise, a été tenue aujourd'hui au presbytère de Messire W. Whillan, St Patrice.

Cette semaine auront lieu les Quatre Temps et conséquemment samedi sera jour de jeûne et d'abstinence.

Le Révd Grand Vicaire Routhier a parlé fortement à la messe de 10h à la Basilique, hier, contre les personnes qui ont toléré la danse dans leurs maisons durant le temps du Carnaval.

Le Rév P. Whillan a donné le sermon hier, à l'Eglise St Patrice.

Comité civique

Le comité de l'Aqueduc a été appelé pour 3 heures aujourd'hui par ordre de son président.

Le temps qu'il fait

Après une jolie température hier qui a fait affluer les promeneurs sur toutes les rues de la ville nous sommes gratifiés aujourd'hui d'un temps des plus désagréables ; la pluie tombe à torrents depuis ce matin et conséquemment la circulation des piétons sur les trottoirs à glace vive est rendue des plus difficiles. A moins d'avoir fait des études gymnastiques on risque à tout instant de se rompre un membre.

Cercle littéraire

A une assemblée de la société du Sacré-Cœur de Jésus, section Ste Anne, tenue hier dans leur salle respective, il fut décidé de former un cercle littéraire. L'élection des officiers eut lieu au milieu d'un enthousiasme général.

Conseil de Ville

Il y aura séance du Conseil de Ville ce soir à 7.30 hrs. à laquelle plusieurs questions d'un intérêt général seront soumises et discutées.

Assises du comté

Le terme des assises criminelles de Carleton a été fixé au 16 du mois prochain et sera présidé par le juge Falconbridge, de Toronto. Cette date est de beaucoup plus à bonne heure que par le passé.

La principale cause qui se déroulera devant cette cour sera l'affaire de Désormeaux pour le meurtre de son frère, à Rochesterville. Le rôle n'est pas très chargé.

L'Orateur

L'hon M. A. Ouimet, orateur de la Chambre des Communes est attendu de nouveau demain à Ottawa.

Sur la surface glacée

Les courses avaient de nouveau attiré une foule immense, samedi après midi, dernier jour de ces amusements.

La course de consolation fut cause de plusieurs paris et plus d'un fut pris par surprise au résultat qui fut comme suit :

White Eye	1	1	1
Jingo	2	2	2
Edgewood	3	3	3
Honesty	4	4	4

Temps—2.36½, 2.36½, 2 35.

La seconde course qui terminait le programme pour l'hiver 1888, donna le résultat suivant.

George B	1
Factory Girl	2
Dot Ross	3
Professeur	4

Temps—13.34

A travers la ville

Pas un seul pensionnaire dans les cellules du poste hier la nuit.

Nos marchés sont complètement déserts ce matin.

Il y aura réunion des dames de l'Aluminé du couvent de la rue Rideau demain après midi.

MM. Stewart et Fleck sont à fondre les colonnes pour le nouveau Bureau d'Imprimerie du gouvernement.

Un homme dont nous ignorons le nom comparaîtra devant le magistrat George Rochester demain pour avoir maltraité son cheval.

Les beaux temps favorisent les déménagements qui sont nombreux à cette saison de l'année.

MM. Stichell, du Marché By ont reçu déjà plusieurs jolis agneaux de printemps dont quelques uns ont été choisis pour la cuisine vice royale.

COURRIER DE HULL

Nous publirons demain le compte rendu du conseil de ville qui a siégé ce matin à 10 heures.

M. N. E. Cormier et M. J. M. McDougall, d'Aylmer, étaient à Hull, ce matin.

M. Napoléon Lafleur, tailleur de Hull, part demain pour New-York.

Le capitaine Goulet d'Aylmer est de retour de Québec d'un voyage de dix jours.

La cour de circuit siégeant au Portage du Fort, s'ouvrira le 25 courant.

M. N. E. Cormier, préfet du comté d'Ottawa, a reçu une lettre de M. Alonzo Wright, contenant une communication de sir Hector Langevin annonçant que des soumissions seront demandées immédiatement pour la pierre et la brique devant servir à la construction du nouveau bureau de Poste d'Aylmer.

M. John A. Cameron, d'Ottawa en faisant visite à son ancienne résidence à Thurso, s'est fait mordre par un chien qui était le favori de la famille. M. Cameron était à caresser l'animal lorsque ce dernier le mordit sérieusement à la main. Le chien a été tué instantanément

Réunion du bureau des écoles séparées, ce soir.

Assemblée régulière de l'union St Joseph, ce soir.

Il y aura des courses au trot, mardi et mercredi, à Aylmer.

Le Révd. P. Cauvin, supérieur, a officié à la messe de 10 heures, hier.

M. J. Charleson, agent du gouvernement provincial, est reparti aujourd'hui pour Québec.

Le terme de la cour Supérieure s'ouvrira à Aylmer demain.

Les membres de la C. M. B. A. se réuniront demain soir à l'évêché.

Le chef de police Genest a reçu une circulaire du chef de police de Chicago, offrant une récompense de $500 pour l'arrestation d'un nommé T. A. Moore qui s'est enfui de Chicago avec un montant considérable de diamants et de bijoux.

M. Marler, gérant de la banque des marchands d'Ottawa assistait à la séance du conseil de ville ce matin.

Près de trois cents personnes assistaient à la séance du conseil, ce matin.

CONFERENCES A LA BASILIQUE.

L'ouverture des conférences pour ce carême a eu lieu, hier, à la Basilique au milieu d'un grand concours de fidèles. Voilà huit ans que les premières conférences ont été données à la Basilique. Ce fut Monseigneur l'archevêque d'Ottawa, toujours zélé pour le bien de ses ouailles, qui eut le premier cette bonne idée. Les catholiques d'Ottawa ont su l'apprécier car chaque soir ils affluaient en grand nombre.

Le premier conférencier fut le Rév. P. Gonthier, dominicain, qui prit pour sujet : "l'Eglise" et donna sept magnifiques conférences qui ont été fort appréciées et dont un résumé fidèle a été publié dans le "Canada."

L'année suivante, le Rév. P. Barber prêcha en anglais. En 1884, le Rév. P. Filiâtre donna une série de conférences sur la "question ouvrière", etc., etc., pleines d'actualités, et qui ont été fort goûtées. L'année dernière ce fut le Rév. P. Dowdal qui traita avec succès en anglais des questions de controverse qui attirèrent à la Basilique une foule immense.

LE RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST.

Tel est le sujet des conférences du carême pour cette année.

Hier, le conférencier le très-révérend P. Augier, provincial des Oblats, a exposé avec le langage de la haute éloquence, comment Dieu règne de toute éternité, comme son règne se communique à son Fils, et avec quelle puissance et quelle majesté J.-C. a exercé cet empire à travers les siècles, se revêtant de faiblesse et triomphant néanmoins de tous les obstacles, communiquant aux siens le triple sceptre de la lumière, du dévouement et de la force. Les chrétiens ou disciples du Christ brillent parmi les nations idolâtres comme les astres au milieu des ténèbres ; ils triomphent par leur dévouement et l'ascendant de leurs vertus, soit dans les conditions ordinaires de la vie chrétienne, soit dans l'état de virginité, soit par l'héroisme du martyre ; enfin, même par la force, le monde chrétien domine depuis des siècles le monde païen, et les peuples qui tiennent du Christ leur puissance, portent le sceptre dans les deux hémisphères.

Le prédicateur termine en faisant des vœux pour que le règne de Jésus-Christ s'agrandisse en nos cœurs.

DE L'EAU.

(*Continuation, voir le No. du 9 février.*)

L'eau de pluie est inodore, et si elle avait contracté de l'odeur, elle la devrait à des matières étrangères, qui la lui auraient communiquée.

L'eau de pluie est celle qui se rapproche le plus de l'eau distillée, cependant, comme celle ci n'est pas aussi potable que la première et qu'elle est même préjudiciable aux fonctions digestives, nous devrons donner la préférence à l'eau de pluie pour les usages culinaires; nous entrerons, par conséquent, dans quelques détails sur les moyens de la distinguer de l'eau distillée., et les précautions à prendre pour la recueillir et conserver aussi salubre que possible. Dans les temps d'épidémie et surtout lorsque les conditions hygiéniques des villes laissent à désirer, ces informations ne seront pas sans utilité, ne serait ce que pour exonérer l'eau d'être le véhicule de la plupart des maladies qui font de si abondantes et funèbres moissons à certaines époques.

Par cela même qu'on a comparé, sous quelques rapports, l'eau de pluie à l'eau distillée, et qu'on pourrait, dans plusieurs expériences de chimie, et même dans les usages culinaires, la substituer à celle-ci, on devrait croire que la pesanteur spécifique des deux liquides est la même. Mais, s'il est question d'eau distillée, bien purgée d'air, celle qui sert de point de comparaison pour tous les autres liquides, à une température et à une pression barométrique données, et que, pour cette raison, on a établie comme étalon représentant l'unité, nous croyons énoncer un fait positif, en établissant que la pesanteur spécifique de l'eau de pluie, à la même pression et à la même température, est moins considérable que celle de l'eau distillée. Nous donnons à juste titre notre opinion sur cette particularité que l'eau de pluie étant saturée d'air, doit être spécifiquement plus légère, puisque la dissolution de l'air a dû en augmenter le volume.

Pour obtenir l'eau de pluie réellement pure, le meilleur procédé à suivre consiste à opérer comme on le fait depuis longtemps dans la marine. On suspend par les quatre coins une toile qu'on devra choisir très-propre et exempte de matières étrangères ; on la tend et on place au centre un boulet ou un poids quelconque qui forme alors un véritable filtre. L'eau s'écoule à travers la toile et on la recueille dans un vase placé au dessous.

Mais quand l'eau de pluie est recueillie par le moyen des gouttières placées au dessous de la toiture des batiments, elle a entraîné avec elle, surtout après une longue sécheresse, les corps étrangers qu'elle y trouve, et s'y est chargée d'une quantité plus ou moins considérable de matières solubles, animales, végétales et minérales.

L'eau de pluie qui tombe sur des toitures de métal : zinc, plomb, ferblanc et même cuivre se charge de sels plus ou moins délétères qui doivent en prohiber l'usage culinaire.

Dans les localités éloignées des rivières et où les eaux de puits sont dures, il n'y a d'autres moyens d'avoir de l'eau potable que de recueillir et conserver l'eau de pluie dans des citernes. Rendue dans ces réservoirs, elle y éprouve une sorte de mouvement intestin dû à la putréfaction des matières organiques qu'elle y a apportées.

Fréquemment les eaux pluviales entraînent des infusoires, des insectes, des excréments d'oiseaux. L'action de la lumière suffit pour y déterminer la présence d'animalcule.

Lorsque les eaux arrivent dans des citernes très obscures et que l'action de l'oxigène atmosphérique est suffisamment prolongée, elles se purifient, et il suffit alors de les passer au filtre de papier ou de sable. Elle dissout aussi une certaine quantité de matériaux eux-mêmes qui ont servi à la construction des réservoirs souterrains qui la reçoivent, s'y dépure, à la vérité, avec le temps, et y redevient salubre ; mais elle n'est déjà plus comparable à cet état vierge en quelque sorte qui la caractérisait au moment de sa chute.

Quoiqu'il en soit, en surveillant ces réservoirs souterrains, en évitant surtout qu'il y tombe d'autre chose que de l'eau de pluie, en les nettoyant de temps à autre, on aura des ressources précieuses qu'on ne saurait trop multiplier dans les pays éloignés des rivières et privés de sources.

Il restera cependant à déterminer par l'analyse la nature de ces eaux, et à reconnaître si elles ne sont pas chargées d'une trop grande quantité de matières salines.

Le Père Marsan, dans son remarquable travail sur l'eau de l'Ottawa, dit avec raison, qu'on chercherait vainement dans l'eau toutes les causes des épidémies ; car il y en a qui échapperont toujours aux investigations de la science.

Pendant l'épidémie de variole qui sévit à Montréal, il y a deux ans, nous publiâmes, comme médecin interne de l'Hôpital Mont-Royal des picotés, une étude sur les causes multiples de cette maladie ; l'eau pure et potable y entrait pour une bien faible proportion, si même elle y avait une influence contributive du tout ;

DES EAUX DE RIVIÈRES.

Les rivières formées par des sources provenant de la filtration à travers les terrains que pénètrent les eaux qui tombent sur les hauteurs du globe, entraînent nécessairement avec elles, dans les premiers moments de leur course, les divers éléments que leur apportent les cours d'eaux qui les grossissent. Mais ces derniers, eux-mêmes, dans le trajet qu'ils ont parcouru déjà, ont pu se dépouiller d'une partie des matières qu'ils tenaient en dissolution, et en se trouvant ramenés à la température au milieu de laquelle ils coulent, ils reprennent bientôt à l'air une portion de celui qu'ils avaient perdu dans leurs voyages souterrains. On peut donc regarder l'eau des fleuves comme se rapprochant assez de la nature des eaux de pluie. Ainsi, au dire de Berzélius, plusieurs rivières de Suède donnent une eau aussi pure que l'eau distillée. Le Père Marsan, que nous avons cité plus haut, en dit presqu'autant de la rivière d'Ottawa. Les matières salines qu'elles contiennent, et que l'analyse y démontre sont en général de nature bénigne, et dans une proportion qui ne peut être préjudiciable, il en résulte que leur emploi est sans danger.

L'écoulement de ces eaux dans un trajet étendu les exposant continuellement au contact de l'air qui couvre leur surface, elles n'en deviennent encore que plus salubres,

Quoiqu'elles soient l'élément habituel et la demeure d'animaux qui y déposent leurs excréments, y vivent et y meurent, ce qui doit, par conséquent, y laisser des germes de putréfaction de toute espèce, le mouvement continuel auquel elles obéissent, pour se porter dans les parties les plus basses et se rendre au sein des mers, remédie aux inconvénients qui pourraient offrir ces réactions et décompositions, et ne nuit en rien à leur salubrité.

(*A continuer*)

DR DE BONALD

Ottawa, 16 février, 1888.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Lundi, 20 février—Les causes devant cette cour sont de bien peu d'importance ce matin.

Maxime Beauvais, accusé d'avoir trotté sur la rue est condamné à l'amende de $2 et autant de frais.

La cause d'une dame Desmarais, de la rue Clarence renvoyée à ce matin, pour vente de boisson sans licence, se continue et est de nouveau renvoyée à demain.

Vanasse Landreville accusé d'avoir causé une blessure à Joseph Mantha est acquitté honorablement. Quant à la question d'assaut simple elle est renvoyée à demain.

Etablissement de Tailleurs de Broadway

No. 133 rue Sparks, Ottawa, 9 février 1888

Ayant fait l'acquisition de l'assortiment et des livres ci-devant la propriété de M. P. G. Auclair, je suis décidé à continuer les affaires au même poste. Dans le cours de la semaine je recevrai un assortiment complet de tweeds pour habits, tweeds-écossais, draps pour pardessus, et pantalons dans les derniers goûts et convenables pour habillements de printemps et je serai heureux de recevoir la visite des anciens amis et des pratiques de l'établissement de même que des nouvelles pratiques qui voudront bien me favoriser d'une visite. Tous peuvent être assurés que l'ancienne réputation de la maison sera maintenue.

W. H. MARTIN,
Successeur de P. G. Auclair.

N. B.—Les personnes endettées envers M. Auclair ne doivent pas oublier que tous les paiements me sont dus.

W. H. MARTIN,
Successeur de P. G. Auclair.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H NOREZ,
No. 30, rue Rideau.

Fourie de louage d'Ottawa.

G. GRATTON, - - Proprietaire

68, Rue Queen, Ottaw .

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement,

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées ; "Soumissions pour la Glace, Edifices Publics" seront reçues à ce bureau jusqu'à Lundi, le 20 février courant, pour le remplissage de la glacière du Gouvernement, près le bassin du Canal Rideau, Ottawa.

Des soumissions cachetées endossées "Soumissions pour la glace, Rideau Hall, etc." seront aussi reçues dans le même temps pour le remplissage de la glacière à la résidence du Gouverneur-Général, à Rideau Hall.

Les soumissions devront spécifier le prix par bloc des dimensions suivantes, savoir :—3 pieds par 1 pied, par 1 pied, lequel prix devra inclure le coût de l'emmagasinage et de la scieure de bois requise à cet effet.

Tout le bran de scie sur les lieux devra être enlevé ; on ne devra se servir que de bran de scie neuf.

La glace devra être mesurée avant d'être emmagasinée dans les glacières et les paiements seront faits en conséquence.

N.B.—La glace devra être prise sur la rivière Ottawa, en haut des Chutes des Chaudières.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 9 Février, 1888.

AVIS

AVIS est donné par les présentes que la compagnie de chemin de fer "Vaudreuil et Prescott" s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour faire amender son acte d'incorporation, (47 Vic. Ch. 84) pour entautres raisons, de terminer et fixer les points de départ et de raliement, la date des assemblées annuelles, et une prolongation de temps pour son achèvement.

ARCHIBALD, LYNCH & FOSTER,
Avocats de la compagnie.

Montréal, 1er février 1888.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour des escaliers en fer aux nouvelles bâtisses départementales, sur la rue Wellington, Ottawa, Ont.," seront reçues à ce bureau jusqu'à Jeudi, le 15 mars, 1888, pour la construction d'escaliers en fer dans les nouvelles bâtisses départementales rue Wellington, Ottawa

Les plans et devis peuvent être vus au Département des Travaux Publics, Ottawa, le où après mardi, le 14 février et les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et signées de leur signature actuelle.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 16 février 1888.

SOUMISSIONS DEMANDEES

DES soumissions seront reçues par le comité du feu et de l'éclairage de la corporation de la cité d'Ottawa, jusqu'à jeudi à midi, le 23 février courant, au bureau du chef des pompiers, Hôtel-de-Ville, pour fournir l'approvisionnement du FOIN ET DE L'AVOINE pour le Département du Feu.

Ceux qui soumissionneront devront envoyer avec leur soumission un montant en argent ou un chèque accepté égal à 10 pour cent du montant de la soumission. Ce dépôt sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après que sa soumission aura été acceptée, si la soumission n'est pas acceptée le montant déposé sera remis.

Le comité ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre du comité,
WILLIAM YOUNG,
Chef des pompiers

SALON DE BARBIER-COIFFEUR.

Artiste de la tonsure et coiffeur de première classe. Attention toute spéciale à la coupe de cheveux des dames et enfants.

H. V. GOOLAH - - - Proprététaire,

141, rue Sparks, Ottawa, en face du magasin de Ahfield.

ON DEMANDE

Un apprenti pour apprendre le métier de forgeron, un jeune homme qui a déjà servi dans le métier sera préféré. S'adresser chez M. E. Gauthier, No. 259, rue St Patrice.

CHAMBRES A LOUER

Avec ou sans pension. S'adresser au No. 125, rue Albert.

MAISON DE PENSION.

Mde. Narcisse Laprade a le plaisir d'annoncer au public, qu'elle vient d'ouvrir, au No. 90, rue Murray, une maison de pension privée de première classe. Elle louera des chambres à prix modérés.

ON DEMANDE

Une bonne cuisinière pour une famille canadienne. S'adresser au No. 125, rue Albert.

DE PAPINEAU VILLE A LA GATINEAU, EN 1613.

Voici comment s'exprime Samuel de Champlain, dans la narration du premier voyage sur la rivière qui porta par la suite le nom d'Ottawa.

"1613. Le 7 mai nous arrivâmes à Québec (revenant de France) où nous trouvâmes ceux qui y avaient hiverné en bonne disposition.... Le 13 nous partîmes pour aller au saut Saint-Louis (Montréal) où nous arrivâmes le 21. Il y avait une petite troupe d'Algoumequins (Algonquins) qui revenaient de la guerre des Iroquois on leur fit entendre que je désirais aller en leur pays et faire amitié avec tous leurs amis, de quoi ils furent fort joyeux."

Cette bande partit néanmoins sans amener Champlain, mais promettant de revenir avant le milieu de la prochaine lune.

"Trois jours après, arrivèrent trois canots d'Algoumequins qui venaient du dedans des terres, chargés de quelque peu de marchandises qu'ils traitèrent.. Je leur fis demander trois canots et trois sauvgaves pour nous guider, et avec beaucoup de peine j'en obtins deux, et un sauvage seulement, et ce moyennant quelques présents qui leur furent faits.

"N'ayant que deux canots, je ne pouvais mener avec moi que quatre hommes, entre lesquels était un nommé Nicolas de Vignau, le plus impudent menteur qui se soit vu de longtemps, lequel autrefois avait hiverné avec les sauvages et que j'avais envoyé aux découvertes les années précédentes."

Le 26 mai, jour de la Pentecôte, Champlain se mit en route. Le 3 juin, il était vis-à-vis la rivière de la Petite-Nation, appelée Ouescharini.

"Nous trouvâmes une fort belle et spacieuse rivière qui vient d'une nation appelée Ouescharini, laquelle se tient au nord icelle et à quatre journées de l'entrée. Cette rivière est plaisante, à cause des belles îles qu'elle contient et des terres garnies de beaux bois clairs qui la bordent. La terre est bonne pour le labourage.

"Le quatrième de juin nous passâmes proche d'une autre rivière qui vient du nord, où se tiennent des peuples appelés Algoumequins, laquelle va tomber dans le grand fleuve Saint-Laurent, 3 lieues aval du saut Saint-Louis, qui fait une grande île contenant près de 40 lieues.

Sur ce texte de Champlain, M. l'abbé Laverdière a fait certaines observations très judicieuses, dont voici le résumé.

Nous sommes en présence de la rivière Gatineau, laquelle se relie par ses sources, avec les rivières qui tombent dans le St. Maurice. Champlain a dû écrire que la Gatineau "va joindre dans les terres une autre rivière qui aboutit à trente (pas 3) lieues plus bas que Montréal. Comme cela tout s'explique.

Reprenons le récit de l'explorateur. La Gatineau n'est pas large. "Elle est remplie d'un nombre infini de sauts qui sont fort difficiles à passer. Quelques fois ces peuples passent cette rivière pour éviter les rencontres de leurs ennemis."

Champlain ne donne aucun nom à la rivière. C'est soixante ans plus tard qu'elle prit le nom de Nicolas Gatineau, un homme des Trois-Rivières, s'il vous plaît.

Donc, la neuvième journée après son départ de Montréal, Champlain était rendu à Hull, car il n'est pas à supposer qui ait campé sur les terrains élevés qui forment les assises de la ville d'Ottawa.

Son esprit si vaste et si clairvoyant lui a-t-il montré d'avance le spectacle de cette belle contrée ouverte à la culture, à la civilisation, à la connaissance du christianisme ? C'est tout probable, L'idée dont il était porteur, l'idée de colonisation qu'il représentait presque seul à cette époque est tellement marquée dans ses œuvres qu'il a dû regarder comme avec l'œil de la vision les deux rives de l'Ottawa et se dire : "Je vois un monde dans ces lieux où il ne pousse présentement que des arbres et des ronces sauvages."

Mais les choses du dix-neuvième siècle ! Il ne pouvait les deviner : les chemins de fer, les canaux, le télégraphe électrique, la navigation à vapeur, le parlement du Nord à Ottawa.

Après deux cent soixante-et-quatorze ans écoulés, le *Canada* salue avec enthousiasme l'ombre de Champlain passant au pied des falaises où les presses à vapeur impriment aujourd'hui son grand nom.

BENJAMIN SULTE.

CUEILLETTES

En cour d'assises :

—Accusé, vous avouez avoir assassiné votre femme, avez-vous quelque chose à ajouter ?

—J'espère que MM. les jurés seront indulgents.....pour la première fois.

———

En correctionnelle ?

—Qu'avez vous à dire pour votre défense ?

—Je n'ai qu'un mot à dire, monsieur le président : je n'ai pas d'avocat !

———

Guibollard a l'intention d'aller cet hiver, passer quelques semaines en Italie ?

—Emmenez-vous votre femme, lui demandait, l'autre soir, un de ses amis.

—Mais non, mon cher, puisque je vous ai dit que c'était un voyage d'agrément.

———

Le garçon d'une auberge de province transporte la malle d'un commis voyageur.

Il l'examine d'un air sombre. Tout à coup, s'adressant au propriétaire, il dit, d'un air grave :

—Monsieur apporte ses punaises. Nous en avions ici, cependant.

———

X...possède une belle-mère comme celle que Fondreton stigmatise dans "l'Ange ingrat."

L'autre jour il alla faire une promenade avec sa femme. Elle et un ami.

L'ami donne le bras à la belle-mère.

Au coin d'une rue, il fait un faux pas. La belle-mère l'accompagne dans sa chute et se fait une légère blessure au genou.

—Ce ne sera pas grave, dit l'ami.

—Ça ne fait rien, dit X...., en lui serrant la main ; je te remercie tout de même de l'intention.

———

Une malheureuse femme est écrasée par un omnibus.

On la transporte dans une pharmacie où elle ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

—A ce moment, un passant charitable, qui s'est détaché pour aller chercher un médecin, arrive avec le prince de la science.

—Ah ! docteur, dit le pharmacien, il est trop tard. Elle est morte. Quel malheur que vous ne soyez pas venu plus tôt !

—Elle est morte, répond le docteur. Eh ! qu'aurai-je fait de plus ?

———

Chez un épicier.

Le client,—Tenez, je vons rapporte votre cassonade ?

L'épicier.—Qu'est-ce qu'elle a cette cassonade ?

Le client—Il y a trop de sable dedans pour l'usage de la table et il n'y en a pas assez pout mettre dans le mortier.

SERVICE A DINER

Seulement $10.00, POUR 92 MORCEAUX comprenant 6 assiettes a soupe, 12 assiettes a dîner, 12 assiettes a dejeuner, 12 bols et soucoupes ; 1 sucrier, 1 vase a la creme, 1 grand bol, 1 assiette a beurre, 12 assiettes a fruits, 3 plats couverts, 3 plats unis, 1 sauciere, 1 pot a l'eau.

Ces services proviennent directement des manufactures et sont sans égal sous le rapport de la qualité.

Salle de Variétés et Fournitures de Maisons.

582 & 584 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

Articles pour cadeaux de Noel de toutes descriptions.